

LES PRIX ET L'INFLATION

A- La formation des prix :

Le marché est d'abord le lieu où s'achètent et se vendent les biens et services produits par les entreprises ; par extension, le mot désigne l'activité d'échange à travers laquelle se forment les **prix**.

Définition :

Le prix désigne la valeur de travail incorporée pour la fabrication d'un produit.

Il varie cependant sous le coût de l'offre et de la demande.

B- La mesure du niveau des prix :

1- Indice :

Qu'est ce qu'un indice de prix ?

On appelle indice élémentaire, le **rapport** (en général multiplié par **100**) de deux **valeurs** d'une même **grandeur** simple, mesurées dans deux situations distinctes.

La situation considérée au dénominateur est dite **situation de base** ou de **référence**.

Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires et d'exportation, etc.

2- Pondération :

Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence.

Dans un indice de **Laspeyres**, ces pondérations sont fixes tout au long de la vie de l'indice. Dans l'indice des **295 postes (indice chaîne)**, les pondérations sont modifiées chaque année grâce aux informations recueillies par l'I.N.S.E.E., à l'aide des enquêtes de consommation, des comptes nationaux, de calcul des indices de prix.

Prix des produits manufacturés		Prix des services	
En indice,	1980	En indice,	1980
Base 100 en 1970	mars	Base 100 en 1970	
Photo, optique, électro-acoustique		Loyers	
-----132,1		----- 213,5	
Pharmacie		Santé	
-----146,2		-----227,0	
Electroménager		Hôtels	
-----170,9		-----244,0	
Droguerie		Blanchissage	
-----203,5		-----247,3	
Meubles		Transport publics	
-----210,9		-----254,6	
Vêtements		Coiffure	
-----219,3		-----256,3	
Ensemble des produits manufacturés (secteur privé)		Réparation de véhicules	
-----221,5		-----266,7	
Automobile		Ensemble des services privés	
-----267,7		-----267,6	
Chaussures		Tarifs publics (énergie, tabac)	
-----276,9		-----274,5	
Combustibles – énergie		Restaurants	
-----322,4		-----295,7	

3- La querelle des indices :

La querelle des indices bat son plein. Face à l'indice de l'I.N.S.E.E, la C.G.T. depuis quarante ans déjà son propre indice des prix.

Le problème est de taille. L'I.N.S.E.E. est au cœur de la vie économique et sociale française. Qu'il s'agisse de mesurer l'inflation, et par voie de conséquence la production en volume, de fixer le niveau du S.M.I.G. (base de nombreuses indexations) ou de donner un point de départ pour négocier les augmentations de salaires tant dans le secteur public que privé.

L'établissement d'un indice repose nécessairement sur des choix. Choix des postes composant l'indice (ainsi l'indice I.N.S.E.E. ne prend pas en compte des éléments tels que coût du crédit, primes d'assurances, entretien d'immeubles ; frais de garde des enfants...), choix de la fréquence des relevés, du lieu où ils sont effectués... On le voit, le nombre des options possibles est considérable. De là à parler pour l'indice I.N.S.E.E. de choix politiques, il n'y a qu'un pas, franchi depuis longtemps par la plupart des syndicats et des associations familiales.

Schématiquement, on peut distinguer **trois indices différents** suivant leur nature :

-un indice de hausse de prix : si un produit (une automobile, par exemple) est remplacé par un autre, plus perfectionné mais plus cher, on prend seulement en compte la fraction de la hausse qui n'est pas due aux améliorations apportées. C'est le cas de l'indice I.N.S.E.E. ;

-un **indice du coût de la vie** : si d'un relevé à l'autre, le prix du réfrigérateur le moins cher passe de 500 francs à 600 francs, c'est ce dernier chiffre qui sera retenu en totalité, même s'il y a eu des améliorations techniques, puisqu'il n'y a plus de modèle meilleur marché. C'est le calcul fait par la C.G.T. ;

-un **indice de la consommation** : basé sur une estimation des besoins « réels » et qui débouche sur l'établissement de budgets types (prévus d'ailleurs par la loi instituant le S.M.I.G. en 1953)

Le principal reproche fait à l'indice I.N.S.E.E. réside dans la prise en compte de ce qu'on appelle l'« effet-qualité ».

Quand un produit inscrit sur sa liste est retiré du marché, l'I.N.S.E.E. le remplace par celui qui s'en rapproche le plus. S'il est plus cher, seul est retenu l'augmentation pure du prix et non pas celle qui est due à l'amélioration de la qualité.

Les syndicats refusent ce mode de calcul : le consommateur, disent-ils, subit la totalité de la différence de prix ; il faut donc la prendre en compte entièrement. D'ailleurs, ajoutent-ils, encore faudrait-il pouvoir définir la qualité. Et ils citent l'exemple d'un modèle de réfrigérateur plus cher que l'ancien à cause de l'installation d'un dégivrage automatique mais dont les tôles sont plus minces. (...)

4- Calcul d'un indice simple :

-**Première étape** : le choix du « volume », le « Panier de la ménagère ».

Produits	Spécification	Qualité
Pain	Pain parisien de 400 grammes	1 /2 pain
Viande de bœuf	Faux filet paré	200 grammes
Vin	Vin rouge de consommation courante 11°	1/4 litre

Source : I.N.S.E.E pour comprendre l'indice des prix.

-**Deuxième étape** : l'observation des prix en francs.

Produits	Unité de quantité	Période de base : moyenne de l'année 1970	Période courante Février 1976
Pain parisien de 400 g	Le pain	0,82	1,40
Faux filet paré	Le kilo	21,95	35,65
Vin rouge, 11°	Le litre	1,85	2,73

-Troisième étape : le calcul des deux dépenses

Produits	Quantité	Année 1970		Février 1976	
		Prix	Coûts en francs	Prix	Coûts en francs
Pain	1/2	0,82 f	0,41	1,40 f	0,70
Faux filet	200 G	21,95 f/kg	4,39	35,65 f/kg	7,13
Vin	1 /4 l	1,85 f/l	0,46	2,73 f/l	0,68
Ensemble			5,26		8,51

-Quatrième étape : le rapport entre les deux périodes

$\frac{8,51}{5,25} \times 100 = 161,8$
--

C- L'Inflation :

Qu'est ce que l'inflation ?

L'inflation est de moins en moins comprise comme un « **fait monétaire** » par essence, mais comme la résultante d'une contradiction économique, d'une tension sur le marché entre l'**offre** et la **demande** de produits : elle proviendrait d'une distorsion entre ces deux éléments, lorsque la demande dépasse durablement l'offre : soit que l'offre se dérobe (exemple : pénuries des temps de guerre), soit que la demande s'emballe (exemple : croissance des revenus en période d'essor).

Les faits monétaires viendraient s'insérer dans ces mécanismes économiques, et leur donner virulence. Ils contribuent en particulier à l'augmentation de la demande (par augmentation du volume des moyens de paiement).

Plus récemment, on a mis à jour un second mécanisme économique de l'inflation. A l'inflation par la demande, s'ajoute l'inflation par les coûts de production. L'alchimie de l'inflation est alors en jeu au niveau du prix de revient des produits qui peuvent être poussés en avant pour des raisons internes, en particulier en raison de la hausse des matières, et de celle des salaires.

On a enfin tendance de plus en plus à présenter l'inflation comme un fait social et de l'état des comportements favorables à une montée des prix qui assurerait à court terme, la hausse des profits, celle des salaires, et le remboursement aisé des dettes de l'Etat, et qui se présenterait alors comme une sorte de solution provisoire, par « **Fuite en avant** », de certaines tensions sociales.

L'approche marxiste du phénomène de l'inflation tend, elle, à être globale, et la rapproche à une connivence de l'Etat et les plus grandes firmes pour le soutien du « **profit monopoliste** ».

Certains économistes non marxistes (tels **F. Perroux**) font aussi une place aux faits de concentration (grandes firmes) dans la genèse et l'entretien de l'inflation.

Quoi qu'il en soit, les faits inflationnistes – tout en entraînant les **dévaluations** monétaires – ont, depuis la première Guerre mondiale, bouleversé les rapports entre les prix des divers produits (ces rapports sont dits prix relatifs) – lesquels, auparavant, ne modifiaient pas lentement – et, surtout, entre revenus.

Les effets sociaux de l'inflation peuvent être profonds. En temps d'inflation, les possesseurs de revenus fixes (rentiers de l'Etat, pensionnés civils et militaires) et les possesseurs de revenus peu élastiques (fonctionnaires, retraités, personnes âgées non actives) sont dépouillés inexorablement d'une partie de leur pouvoir d'achat. Plus généralement, sont en situation d'infériorité tous ceux qui ne sont qu'acheteurs : les salariés.

Mais l'ambiguïté de l'inflation tient à ce qu'elle a ses profiteurs, tout en faisant des victimes. Tous les vendeurs (paysans, vendeurs, industriels, commerçants) sont spontanément favorables à l'inflation.

Tous les débiteurs aussi : c'est pourquoi les industriels empruntent et investissent en période d'inflation ; et le grand débiteur – l'Etat – est le premier bénéficiaire. (...)

Finalement, la constatation fondamentale c'est qu'à l'échelle du marché international, comme à celle des marchés intérieurs, les prix, au **XXe siècle**, sont de moins en moins le résultat de processus spontanés : ils ont été de plus en plus influencés par les **deux grandes forces** de notre temps : **les intérêts économiques privés** d'une part, et la **politique économique des Etats** de l'autre. Les deux forces agissent le plus souvent dans le même sens : celui de la stabilisation des prix, mot qui, comme chacun le sait, doit être traduit par la montée des prix.

L'inflation, soit effrénée, soit contrôlée, demeure la grande nouveauté du **XXe siècle**. Elle présente, en tous les cas, un avantage immédiat pour les producteurs et vendeurs : qui dit hausse des prix, dit hausse des produits.

Le « Profit d'inflation » - le profit majoré par l'inflation – est l'une des bénédictions économiques de notre époque